

DEMANDE D'AUTORISATION D'ACHAT DE L'ARME

- ✓ Une (01) demande manuscrite timbrée. (fiscal)
- ✓ Un (01) extrait ou jugement supplétif d'acte de naissance.
- ✓ Un (01) cassier judiciaire.
- ✓ Un (01) certificat de résidence.
- ✓ Une (01) photocopie l'égalisé de la CNIB.
- ✓ Quatre (04) photos d'identité.
- ✓ Timbre de 15.000f (calibre 12mm)
- ✓ Timbre de 25.000f (calibre 7,65mm)
- ✓ Timbre de 50.000f (calibre +7,65mm)

DEMANDE DE PERMIS DE DETENTION ET DE PORT D'ARME

- ✓ Une (01) demande manuscrite timbrée à 300f. (Communal)
- ✓ Autorisation d'achat de l'arme (Original).
- ✓ Une (01) photocopie du reçu d'achat de l'arme.
- ✓ Une (01) photocopie de la CNIB.
- ✓ Une (01) photocopie de la quittance de paiement de la taxe sur les armes.
- ✓ Une (01) photo d'identité.
- ✓ Un (01) timbre de 3.000f. (Communal)

NB : La présence de l'arme est exigée.